



HAL
open science

CTB - Rapport d'activité 1972

Centre Technique Du Bois Et de L'Ameublement (ctba)

► **To cite this version:**

Centre Technique Du Bois Et de L'Ameublement (ctba). CTB - Rapport d'activité 1972. 1973.
hal-01573125

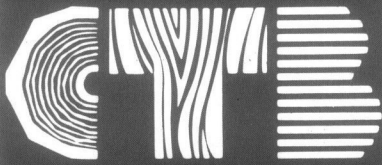
HAL Id: hal-01573125

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-01573125>

Submitted on 8 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

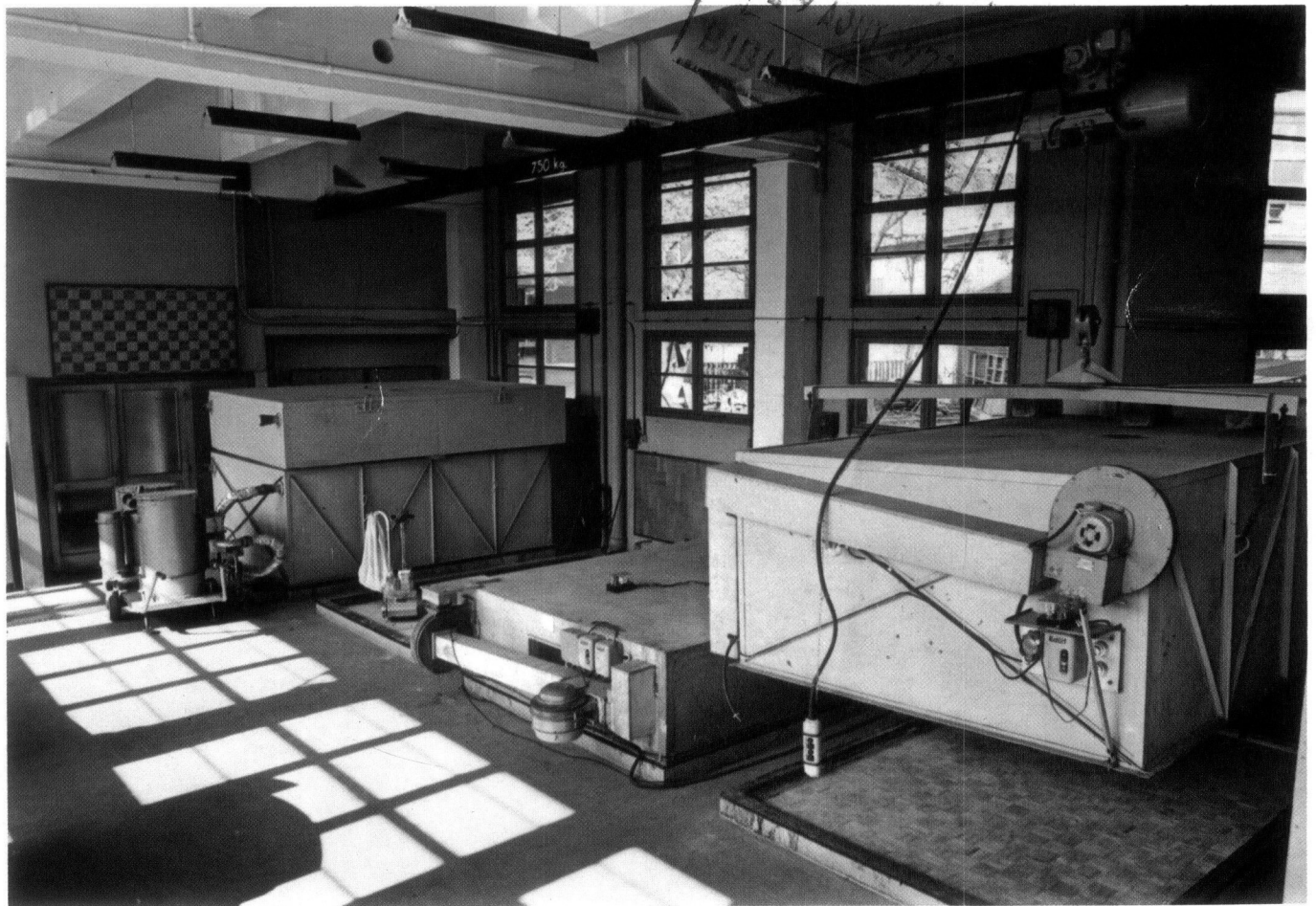


1896 C

CENTRE TECHNIQUE DU BOIS

10, avenue de Saint-Mandé - 75012 Paris

Tél. : 344 0620



rapport
d'activité
1972

avant-propos

Le présent compte rendu a été établi à l'intention des professionnels de la récolte et de la transformation du bois, ainsi que pour les représentants des Pouvoirs Publics directement intéressés à ces activités.

Ces lecteurs qui connaissent **le Centre Technique du Bois**, trouveront dans le texte toutes les indications utiles sur les orientations principales de son activité et le compte rendu de ses travaux pendant l'année écoulée.

Le rapport comporte également, pour les lecteurs moins familiarisés avec le Centre Technique du Bois, **un premier chapitre** où ils trouveront les réponses aux questions qu'ils peuvent se poser sur cet organisme, **sa nature, son activité et ses moyens**.

Le second chapitre traite du compte rendu proprement dit des travaux exécutés en 1972. Le texte et la présentation ont été étudiés pour en rendre la lecture facile, mettant en évidence les faits essentiels.

On trouvera en annexe, à la fin de la brochure, un extrait de la liste des publications du Centre Technique du Bois. Le catalogue complet peut être adressé sur demande.



Présentation du centre technique du bois

1. Nature juridique - Rôle Financement - Administration

Le Centre Technique du Bois est un organisme d'intérêt public, créé en application de la loi du 22 Juillet 1948 sur les Centres Techniques Professionnels, par un décret du 15 Février 1952.

Il a pour rôle de contribuer au progrès et à l'amélioration des techniques, du rendement et de la qualité dans la production, la transformation et l'utilisation du bois et de ses matériaux dérivés.

Son budget est alimenté par une subvention du Fonds Forestier National et par les ressources qu'il tire de la rémunération de certains services. Il est géré par un Conseil d'Administration comprenant les représentants des chefs d'entreprises et des salariés, ainsi que des personnalités compétentes en matière de sylviculture, d'enseignement technique, d'utilisation et de distribution du bois et des produits dérivés.

Deux Commissaires du Gouvernement représentent respectivement les Ministères de tutelle (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Ministère du Développement Industriel et Scientifique) et un Contrôleur d'État, le Ministère des Finances et des affaires Économiques.

2. Domaines d'action Organisation interne Fonctionnement

1° Le Centre Technique du Bois exerce son action sous les formes suivantes :

- *Recherches fondamentales ou appliquées* et études d'intérêt collectif, pour améliorer les procédés et techniques de production, transformation et utilisation du bois et des matériaux qui en dérivent.
- *Assistance technique directe aux entreprises*, sous forme de consultations, études ou essais particuliers ou encore d'interventions en usine, d'expertises et arbitrages.
- *Normalisation et amélioration de la qualité* : élaboration de normes, rédaction de spécifications techniques, gestion et contrôle des marques de qualité.
- *Documentation et diffusion* pour informer les professionnels, aussi bien des résultats et des applications de la recherche que des progrès réalisés et des techniques nouvelles appliquées en France et à l'étranger.
- *Perfectionnement et Formation Continue par « l'actualisation »* des connaissances des chefs d'entreprises, ingénieurs et cadres, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés.

2° Au point de vue de son organisation interne, le Centre Technique du Bois comporte, en dehors des organes de direction et de gestion, cinq Services Techniques et un Service des Relations Extérieures, de la Documentation et de la Diffusion (1) :

- « Service Technique de la Récolte et des Industries de Première Transformation »

(1) La structure est complétée, comme on le voit sur l'organigramme général, par un Service Administratif dont relèvent la Gérance et la Comptabilité. Ce Service, ainsi que le Service des Relations Extérieures, de la Documentation et de la Diffusion, sont rattachés au Secrétariat Général.

qui couvre l'exploitation forestière, la scierie et les industries des panneaux.

- « Service Technique des Industries de Deuxième Transformation » dont relèvent les activités comportant : l'utilisation du bois dans la construction, l'ameublement et la literie, l'emballage et les industries diverses.
 - « Service de la Coordination de l'Assistance Technique » réunissant sous son impulsion la réalisation et l'exploitation de tous les programmes d'intervention directe dans les entreprises.
 - « Service des Recherches et Essais » groupant les laboratoires des disciplines ou technologies communes : Physique, Chimie, Biologie, Mécanique, Collage et Finition.
 - « Service de la Normalisation et du Contrôle de la Qualité »
- Cette structure est schématisée par l'organigramme que l'on trouvera pages 18 et 19.

3° Au point de vue de leur fonction, les Services Techniques de la Première et de la Deuxième Transformation ont pour mission chacun dans le domaine qui lui est propre :

- de susciter et de préparer les études et recherches collectives, susceptibles d'application rapide à l'industrie, de les réaliser dans leurs laboratoires ou avec le concours du Service des Recherches et Essais, voire d'organismes extérieurs.
- de diffuser les résultats et informations en rédigeant brochures et cahiers, en organisant des conférences ou stages ou, encore, par l'assistance technique en usine. Ces tâches nécessitent souvent le concours d'autres Services du Centre.



Atelier de fabrication industrielle de chaises.

- d'assister les entreprises de leurs avis et conseils, soit par consultation écrite soit verbalement, d'exécuter ou de faire exécuter, au Centre ou à l'extérieur : études, essais particuliers ou semi-industriels en usine comme sur chantier.
- d'étudier et préparer les textes techniques relatifs aux normes et spécifications, de participer aux réunions de normalisation ou d'agrément et à celles des comités de direction des marques de qualité.

4° Les deux Services Techniques de la Première et de la Deuxième Transformation comportent chacun des Divisions spécialisées par profession, constituant des unités élémentaires d'étude, de recherche et d'assistance, dotées de leurs moyens propres d'expérimentation. Ce sont :

- pour le « Service Technique de la Récolte et des Industries de Première Transformation », les Divisions de :
 - l'Exploitation Forestière,
 - la Scierie,
 - l'Industrie des Panneaux.
- pour le « Service Technique des Industries de la Deuxième Transformation », celles de :
 - l'Utilisation du Bois dans la Construction,
 - l'Ameublement,
 - les Emballages et Industries Diverses,

avec une Section commune :

- Assistance Technique, Équipement et Organisation Industrielle.

5° Pour chaque secteur, un programme de travail est proposé par une commission professionnelle à l'agrément du Conseil d'Administration du Centre, par l'intermédiaire du Comité Technique de la Recherche chargé d'harmoniser l'ensemble de ces propositions pour toutes les activités du Centre.

Les commissions professionnelles se font rendre compte de l'avancement des travaux et des résultats obtenus.

6° Le Service de la « Coordination de l'Assistance Technique » centralise les besoins d'intervention en usine et sur chantier et en établit le programme annuel. Pour le réaliser, il organise l'envoi du personnel nécessaire et coordonne son activité de façon que les diverses branches professionnelles puissent bénéficier de son action, au mieux de leurs besoins particuliers.

Il contrôle ces interventions et en exploite les résultats.

Ce Service a également dans ses attributions les études à caractère général relatives à l'innovation et à la prévision technologiques et prend en charge ou contrôle les analyses économiques découlant fréquemment de l'activité technique.

7° Le Service des « Recherches et Essais » a l'initiative d'études et de recherches fondamentales ou appliquées, d'intérêt commun à plusieurs professions du bois, voire à l'ensemble des activités relatives à ce matériau.

Il exécute, en outre, dans ses laboratoires spécialisés par disciplines ou par techniques industrielles, les essais que nécessitent les recherches collectives et les études particulières que les divisions ne peuvent réaliser par leurs propres moyens.

Le Service des Recherches et Essais comprend quatre divisions spécialisées :

- Biologie (Anatomie, Entomologie et Mycologie),
- Chimie et Préservation,
- Physique et Mécanique,
- Collage et Finition.

8° Le Service de la « Normalisation et du Contrôle de la Qualité » élabore les projets de normes, rédige les spécifications, statuts et règlements des marques de qualité. Il participe à tous les travaux de normalisation et à la préparation des textes français ou internationaux concernant directement ou indirectement la production et l'utilisation du bois et des matériaux dérivés.

Il gère et contrôle les marques de qualité et dispose, à cet effet, d'un corps de contrôleurs spécialisés et d'un Laboratoire de Contrôle.

Les dépenses de fonctionnement de ce Service sont couvertes, en ce qui concerne les marques de qualité, par les recettes correspondantes.

9° Le Service des « Relations Extérieures, de la Documentation et de la Diffusion » comporte deux Divisions :

- Relations Extérieures,
- Documentation et Diffusion.

La première a pour mission d'accueillir les demandes de renseignements et d'y répondre elle-même dans la mesure du possible ou, si nécessaire, de les orienter vers la Division intéressée.

Elle est également chargée d'informer tous les utilisateurs (architectes, entrepreneurs, particuliers) et d'accueillir les groupes de visiteurs français et étrangers, professionnels, écoles ou groupements éducatifs.

La seconde Division, d'une part, analyse et classe la documentation française et étrangère et, d'autre part, est chargée de diffuser la plus ample information possible auprès des entreprises par le biais de ses publications.

Elle assure le fonctionnement de la bibliothèque (consultation ou reproduction de documents, traductions), de la photothèque (prises de vues et tirages) et de la cinémathèque. Elle assure par ses propres moyens l'impression des documents, notices, cahiers, périodiques ou brochures du Centre, ou la fait réaliser à l'extérieur.

Le Service organise, enfin, la participation ou la représentation du Centre aux manifestations ou expositions publiques. Il réalise, pour son propre compte, les présentations faites dans l'enceinte du Centre Technique du Bois.

Les activités du centre technique du bois en 1972

Au début de chaque année, un **programme de travail** est établi pour l'année en cours, dont la préparation commence pendant le deuxième semestre de l'année précédente (1).

LES RÉUNIONS des COMMISSIONS PROFESSIONNELLES et GROUPES de TRAVAIL

Pour les deux derniers exercices, les propositions des commissions professionnelles concernant l'activité du Centre dans leur secteur, étaient soumises, après avis du Comité Technique de la Recherche, à la décision du Conseil d'Administration au début de chaque année.

Afin d'étaler les réunions des commissions professionnelles et de permettre au Comité Technique de la Recherche de consacrer plusieurs séances à l'étude des propositions dont il est saisi, il a été décidé d'établir dorénavant le programme en deux étapes successives :

- secteur Industries du Bois et Ameublement, regroupant toutes les activités de seconde transformation avec les panneaux,
- secteur Exploitation Forestière et Scierie.

En conséquence, dès le dernier trimestre de 1972, **les commissions professionnelles** suivantes se sont réunies successivement, préparant ainsi, pour les premiers jours de 1973, la totalité du programme des activités du premier secteur.

- Industries diverses (Groupe de l'Injection),
- Panneaux,
- Séchage des Bois,
- Bois dans le Bâtiment,
- Ameublement,
- Emballages en Bois.

Cependant, les travaux du Centre Technique du Bois au cours de l'année 1972 ont été régis par un programme préparé en grande partie l'année précédente, soumis à l'avis du Comité Technique de la Recherche dans sa réunion du 25 Janvier et approuvé le même jour par le Conseil d'Administration.

Ainsi se trouve bien établie, dès cette année, la procédure nouvelle de préparation du programme, qui associe étroitement les divers secteurs professionnels à la gestion des activités du Centre.

Mais, si cette prérogative est l'une des principales qui appartiennent aux commissions professionnelles, elles doivent aussi étudier, en cours d'année, tous les problèmes intéressant l'activité du Centre. Ainsi, pendant l'année écoulée, des réunions particulières ont été consacrées à l'examen des problèmes suivants :

- Commission Bois dans le Bâtiment : Plan Construction,
- Commission constitutive des Panneaux décoratifs,
- Commission Exploitation Forestière : Formation Professionnelle et Assistance Technique.

(1) Pour les prochains exercices, le programme sera établi pour deux ans et préparé en deux fois : Session d'automne (pour les Industries des Panneaux et de la Seconde Transformation), session de printemps (pour l'Exploitation Forestière et la Scierie).

Les commissions professionnelles, cependant, ne peuvent être saisies que de questions d'une portée assez large pour intéresser l'ensemble des professions que regroupe chacune d'entre elles.

Pour les questions plus spécialisées et aussi pour participer de plus en plus aux travaux du Centre, sont constitués des **groupes de travail**, relevant des diverses commissions :

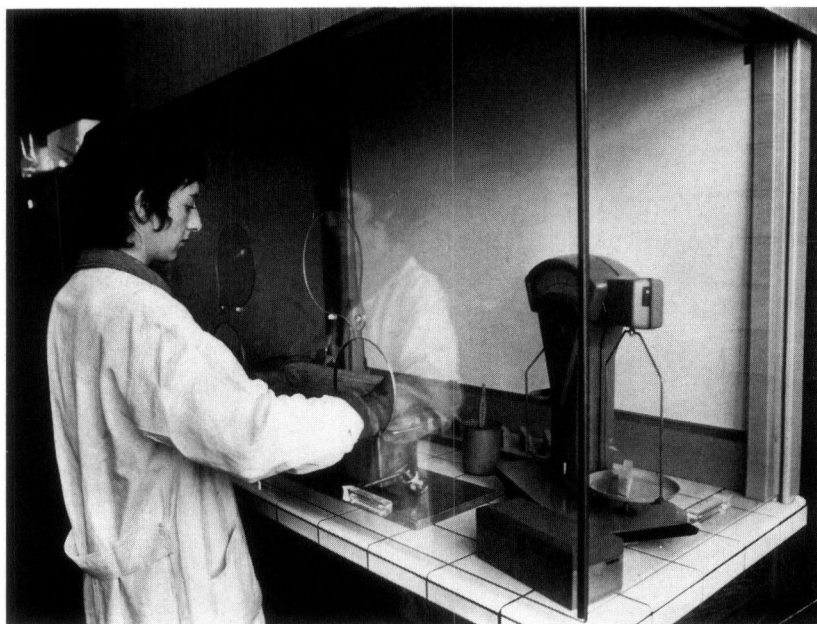
SECTEURS	GROUPES de TRAVAIL	NOMBRE de SÉANCES TENUES en 1972
Exploitation Forestière	Étude des temps d'abattage et de façonnage	1
	Assistance Technique et Formation continue	1
Scierie	Formation Continue	2
	Spécification de qualité des sciages résineux	3
Panneaux	Divers groupes sur l'étude et la qualification des panneaux de particules	7
Bois dans le Bâtiment	Fenêtres Pré finition	1
	Approvisionnement en bois tropicaux	4
	Fermes préfabriquées	4
	Comportement du bois au feu	2
Garantie-Finition	Groupement Permanent d'Étude des Marchés de l'État (Groupe Bois)	2
Ameublement	Fabrication	3
	Matières Plastiques et Plastique Métal dans l'Ameublement	5
	Sièges (sections garnissage et rembourrage)	8
	Créatique Ameublement	2
Industries Diverses	Palettes « perdues »	1
	Machines à Bois	2

1

Les études générales en 1972

Bien que ces études se déroulent dans le cadre des commissions professionnelles et des groupes de travail, il est plus facile, pour l'exposé, de les grouper en quatre catégories :

- celles qui ont pour objet la connaissance des matériaux de base (bois et dérivés), la détermination de leurs caractéristiques, l'étude de leur comportement ou la qualification des produits adjuvants.
- les recherches dont l'objet est la qualification ou l'étude des conditions de mise en œuvre des produits finis ou ouvrages.
- celles dont le but est d'améliorer les techniques et les moyens de production et de fabrication.
- enfin, les études générales de conception et application économiques.



Laboratoire d'Entomologie du C.T.B.

1. Études et recherches pour la connaissance des matériaux de base

a) Anatomie et Biologie :

- Achèvement de la rédaction de l'Atlas micrographique (2^e partie-Bois des Angiospermes). Préparation et réalisation des coupes et photographies de référence, établissement d'une « clé » d'identification.
- Études biométriques sur les fibres d'épicéa de Sitka ainsi que sur diverses variétés de peuplier.
- Poursuite de l'étude sur les tumeurs ligneuses des essences feuillues (2^e partie de thèse).
- Continuation de l'étude sur la dégradation du bois par les corticiés (thèse).
- Recherches sur l'efficacité comparée de diverses souches de champignons lignivores, d'origine française et étrangère.

- Recherches sur la vulnérabilité au capricorne de l'Abies grandis.
- Étude de l'action curative en phase vapeur des produits de préservation sur le capricorne.

b) *Chimie :*

- Étude ou mise au point de méthodes d'analyse qualitative et quantitative des constituants du bois ou d'adjuvants : chromatographie en couche mince ou sur disques papier pour les colles et agglomérants, spectrographie en fluorescence par rayons X, chromatographie en phase gazeuse.
- Recherches sur la sublimation des produits actifs utilisés comme agents de préservation.
- Poursuite de l'étude sur le dégagement de formol par les panneaux de particules (en liaison avec la Fédération Européenne des Fabricants de Panneaux).

c) *Physique, Mécanique et Technologie :*

- Détermination du retrait du bois de diverses espèces de peuplier, de fraké, de dabéma (en liaison avec des essais de séchage mentionnés ci-après), ainsi que de coigüé et de makoré.
- Détermination des contraintes de rupture et caractéristiques mécaniques de divers peupliers (en liaison avec les recherches anatomiques et l'étude du retrait mentionnées ci-dessus, ainsi qu'avec l'étude du séchage).
- Étude du comportement mécanique du contreplaqué humide sous charges répétées (en vue de l'utilisation pour le coffrage).
- Détermination des caractéristiques mécaniques des panneaux de particules CTB H.
- Étude d'une nouvelle éprouvette de traction perpendiculaire pour panneaux agglomérés.
- Étude des variations dimensionnelles hygrométriques des panneaux de particules CTB P et CTB H.
- Continuation de l'étude sur la qualité de surface des panneaux de particules CTB P.
- Mise au point d'une méthode de qualification de la résistance des panneaux de particules et contreplaqués aux attaques biologiques.
- Étude de la résistance des pointes à l'arrachement.
- Qualifications d'articles divers de quincaillerie pour l'ameublement (compas d'abattant) ou la menuiserie (fiches à broches).
- Essais de compression localisée sur matériaux sous-couche de parquet mosaïque.
- Achèvement de l'étude sur le fluage des joints de colle (1) et mise au point d'une méthode de contrôle transmise à l'AFNOR pour servir à une normalisation internationale.

(1) A la demande du Groupe de Travail « Sièges » de la Commission Professionnelle de l'Ameublement.



Laboratoire de Mécanique du C.T.B.

2. Études des caractéristiques et qualification des produits et ouvrages

- Poursuite des recherches sur l'aptitude des colles de polyuréthane à l'assemblage, par collage, de matériaux divers.
 - Qualification des « sealers » à parquet.
 - Étude de la réaction au feu des produits de finition pour panneaux ébénisterie (modification apportée au classement du support).
 - Recherches expérimentales sur de nouveaux absorbants d'UV pour vernis.
 - Essais, par exposition en station climatique, de types nouveaux de revêtements sur bois pour tenue de longue durée aux intempéries, et de produits d'imprégnation décorative sur divers supports, ainsi que de plusieurs enduits de parement « minéralisés ».
-
- Essais de poutres lamellées-collées de différentes essences, après exposition aux intempéries : épicéa de pays, pin sylvestre, mélèze, pin d'Orégon importé, Douglas indigène.
 - Essais de flexion de poutres à âme en contreplaqué. (Publication des résultats de cette étude dans le courrier de l'Industriel du Bois et de l'Ameublement - n° 3/72).
 - Mise au point d'une méthode de contrôle de la qualité des joints aboutés.
 - Étude complémentaire sur les critères de qualification des fenêtres.

- Recherches sur l'influence de l'étendue de la sous-couche sur l'adhérence des parquets mosaïques collés sur dalles.
- Étude du comportement, en atmosphère de « climat » variable, des parquets minces « flottant » (parquets tapis).
- Mise au point d'une méthode de vérification de la qualité des chants plaqués en utilisant une colle « Hot melt ».
- Continuation des études pour l'établissement d'une spécification de qualité pour panneaux de particules « stratifiés ».
- Essais de comportement au feu de revêtements en placage verni, collé sur « glasal ».
- Comportement aux intempéries de poutres lamellées-collées vernies ou protégées par imprégnation avec produits de préservation.
- Étude des critères de « planitude » des structures en vue de la pose de revêtements.
- Recherches sur les possibilités d'allègement des emballages en bois déroulés ou tranchés.

3. Études sur les techniques et moyens de production et de fabrication

a) *Exploitation Forestière :*

- Étude technico-économique sur l'exploitation des taillis.
- Continuation de la mise au point d'une machine pour l'exploitation du taillis.
- Recherches sur les problèmes du débardage des bois de trituration. (Publication d'une étude sur la méthode de débardage par « Timber container » et d'une étude sur le débardage de rondins par tracteur porteur de grande capacité, respectivement dans les numéros 2/72 et 4/72 du courrier de l'Exploitant Forestier et du Scieur).
- Étude du chargement des grumes sur camions.
- Analyse, sur chantiers, des caractéristiques techniques de plusieurs câbles de débardage.
- Poursuite des études sur la scie à moteur (essais de longévité).
- Étude préliminaire sur la création de chantiers de conversion.

b) *Scierie :*

- Continuation des recherches sur la précision du sciage (phase expérimentale après mise au point du matériel et solution du problème de traitement statistique des informations).
- Études corrélatives sur l'état et la stabilité de la lame de scie à grumes.
- Continuation de l'étude de l'usure des dents de scie en liaison avec l'abrasivité des essences indigènes.

c) *Tranchage et Déroulage :*

- Continuation de l'étude sur le processus de tranchage (à la suite de la transformation et de la mise au point, en cours d'achèvement, de la trancheuse verticale du laboratoire).
- Poursuite de l'étude du dispositif « anti-flambage » sur la dérouleuse (brevet).

- Recherches sur l'influence de l' « angle de bec » sur la qualité des placages et sur la puissance consommée.
- Étude systématique du déroulage de l'Abies grandis et de diverses variétés de peuplier.

d) *Séchage - Hydrofugation - Stabilisation :*

- Études de séchage de diverses essences (notamment pour diverses espèces de peupliers, à l'intention de la Commission Internationale du Peuplier), du makoré, du fraké, du dabéma et du niové. (Publication d'une étude sur le séchage du bossé dans le courrier de l'Industriel du Bois et de l'Ameublement - n° 3/72).
- Recherches sur la stabilisation dimensionnelle des parquets, par imprégnation avec divers produits chimiques ou par compression, flexage et traitements thermiques.

e) *Classement - Second débit - Usinage - Collage - Assemblage :*

- Étude du matériel et mise au point d'une méthode de mesure pour la détermination de l'élasticité longitudinale.
- Achèvement de la première partie de l'étude sur le perçage des trous profonds.
- Études du collage du bois ou placage avec divers matériaux : métal, plastique (acrylobutadiène styrène pour carrosserie automobile et tableaux de bord), fibrociment.



Laboratoire Feu du C.T.B.

- f) *Préservation - Comportement au feu et Traitements ignifuges :*
- Traitement de préservation des bois rabotés par aspersion sous tunnel.
 - Recherches sur la diffusion des insecticides de contact dans le pin.
 - Recherches sur l'influence des produits hydrofuges sur la réaction au feu.
 - Étude de l'influence des vernis et des produits de préservation sur le comportement au feu du bois et des matériaux dérivés.
 - Recherche sur la possibilité de porter à 1/4 d'heure la résistance au feu des portes planes.
- g) *Finition :*
- Recherches par exposition aux intempéries sur la finition extérieure vernie de divers bois asiatiques (type Kéruing).

4. Études générales de conception et d'application économiques

- Complément et achèvement d'une étude sur les critères technico-économiques d'appréciation de rentabilité des opérations de modernisation de scieries. (Publication d'une note à ce sujet dans le Courrier de l'Exploitant Forestier et du Scieur : n° 4/72).
- Application des résultats de cette étude à l'établissement des rapports et publication d'une notice : « Conseils pour aborder les problèmes de modernisation », destinée aux demandeurs.
- Étude d'un programme de simulation pour établir un plan de sciage optimal des grumes par diamètre, en fonction d'un produit défini et avec un matériel donné.
- Réalisation des premières études économiques concernant les « parcs de conversion » (Rambervillers, Salbris et Pluvigner).
- Analyse de l'enquête internationale FAO sur les structures du secteur économique de l'ameublement et la consommation de bois.

2

Assistance technique directe aux entreprises

L'assistance directe est le concours que le Centre Technique du Bois peut prêter directement à chaque entreprise, sur sa demande, pour l'aider à résoudre ses problèmes particuliers.

Cette assistance revêt trois formes :

- Renseignements et consultations,
- Études, recherches et essais particuliers,
- Interventions en usine et sur chantier.

1. Renseignements et consultations

Cet aspect de l'assistance aux entreprises est d'une importance toute particulière. C'est, en effet, surtout à la promptitude du renseignement, à son exactitude et à sa précision, que les intéressés jugent l'utilité et l'efficacité du Centre.



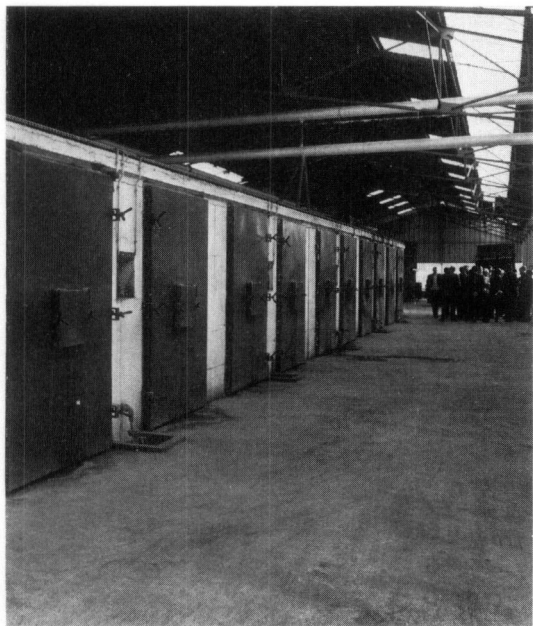
« Flotte » Assistance Technique.

Tous les services participent largement à cette activité, qui contribue à créer le climat nécessaire au développement des autres actions.

La Division des Relations Extérieures a cependant pour mission de faciliter cette tâche, pour les services, en prenant à sa charge toutes les questions auxquelles il peut être répondu rapidement, sans étude particulière, avec les seules informations immédiatement accessibles. Elle contribue ainsi à accroître la disponibilité des services techniques pour les études générales ou pour les autres formes d'assistance.

Les attributions de la Division des Relations Extérieures comportent :

- l'accueil et la réception des visiteurs,
- l'instruction et la réponse aux demandes écrites ou téléphoniques qui peuvent être traitées sans recherches nouvelles,



Stage « Séchage » - Batterie de séchoirs

- l'information des utilisateurs (entrepreneurs, architectes, sociétés ou organismes de construction, administrations ou particuliers) par des exposés (conférences ou cours), au Centre ou à l'extérieur, ainsi que par la rédaction d'articles (1),
- l'accueil et le pilotage des personnalités ou groupes d'élèves, étudiants, professeurs, français ou étrangers, désirant visiter les installations du Centre,
- l'enregistrement et la répartition de l'ensemble du courrier du Centre.

a) *Visites et consultations orales*

Au cours de l'année 1972, le Centre a accueilli plus de 6 000 visiteurs. La Division des Relations Extérieures en a reçu, à elle seule, 800 et a accueilli :

- 32 écoles techniques, élèves et professeurs,
- 32 groupes d'industriels ou spécialistes du bois,
- 20 groupes d'étrangers,
- 3 groupements culturels divers,

ainsi qu'une quarantaine de personnalités étrangères.

b) *Consultations écrites ou téléphoniques*

Le Centre a reçu, l'an dernier, 31 000 lettres, dont la majorité ayant un objet particulier, doivent, en conséquence, être considérées comme des consultations privées.

Un cinquième de ce courrier, environ, est pris directement en charge par le Service des Relations Extérieures et de la Documentation.

Il s'agit de communications d'adresses, de listes de fournisseurs ou constructeurs, d'envois de documentations techniques et, pour un millier de lettres environ, de réponses précises à des problèmes posés.

Le volume des demandes téléphoniques est beaucoup plus difficile à évaluer. Il se situe, chaque année, entre 35 et 40 000 dont 20 % environ sont pris en charge par la Division des Relations Extérieures. Certaines sont, d'ailleurs, de véritables consultations.

(1) Cette activité est reprise, pour l'ensemble du Centre, aux paragraphes « Information et Documentation » et « Relations du Centre avec des organismes extérieurs ».

2. Études et Essais particuliers effectués en 1972

Un certain nombre de demandes adressées au Centre Technique ont pour objet la réalisation d'une étude particulière ou l'exécution d'essais de laboratoires. Il s'agit souvent de qualifier ou d'étudier le comportement d'un matériau ou d'un produit, ou encore d'éprouver une structure complexe. Ces travaux conduisent à la rédaction de rapports ou à la délivrance de procès-verbaux d'essais. Ils intéressent tout aussi bien des matériaux ou ouvrages spécifiquement en bois et dérivés, que des produits, des adjuvants (produits de préservation, colles, peintures, vernis, hydrofuges, etc.), du matériel ou de l'outillage à bois.

Ces études sont d'importance très inégale. Le plus grand nombre d'entre elles ne peut pas être considéré, à proprement parler, comme des « recherches sous contrat », en raison de leur objet limité et de leur échéance immédiate ou à très court terme. Il est rare que l'exécution de tels travaux exige plus de quelques semaines. Certains services en réalisent plusieurs centaines par an.

Par contre, et ceci constitue un fait nouveau par rapport aux années précédentes, des **recherches sous contrat** en assez grand nombre ont été réalisées en 1972. Il s'agit de contrats passés, soit avec des entreprises privées (constructeurs de machines ou fabricants d'outillage), soit avec des organisations professionnelles (Syndicat des Fabricants de Panneaux), ou encore avec des administrations (F.A.O., par ex.).

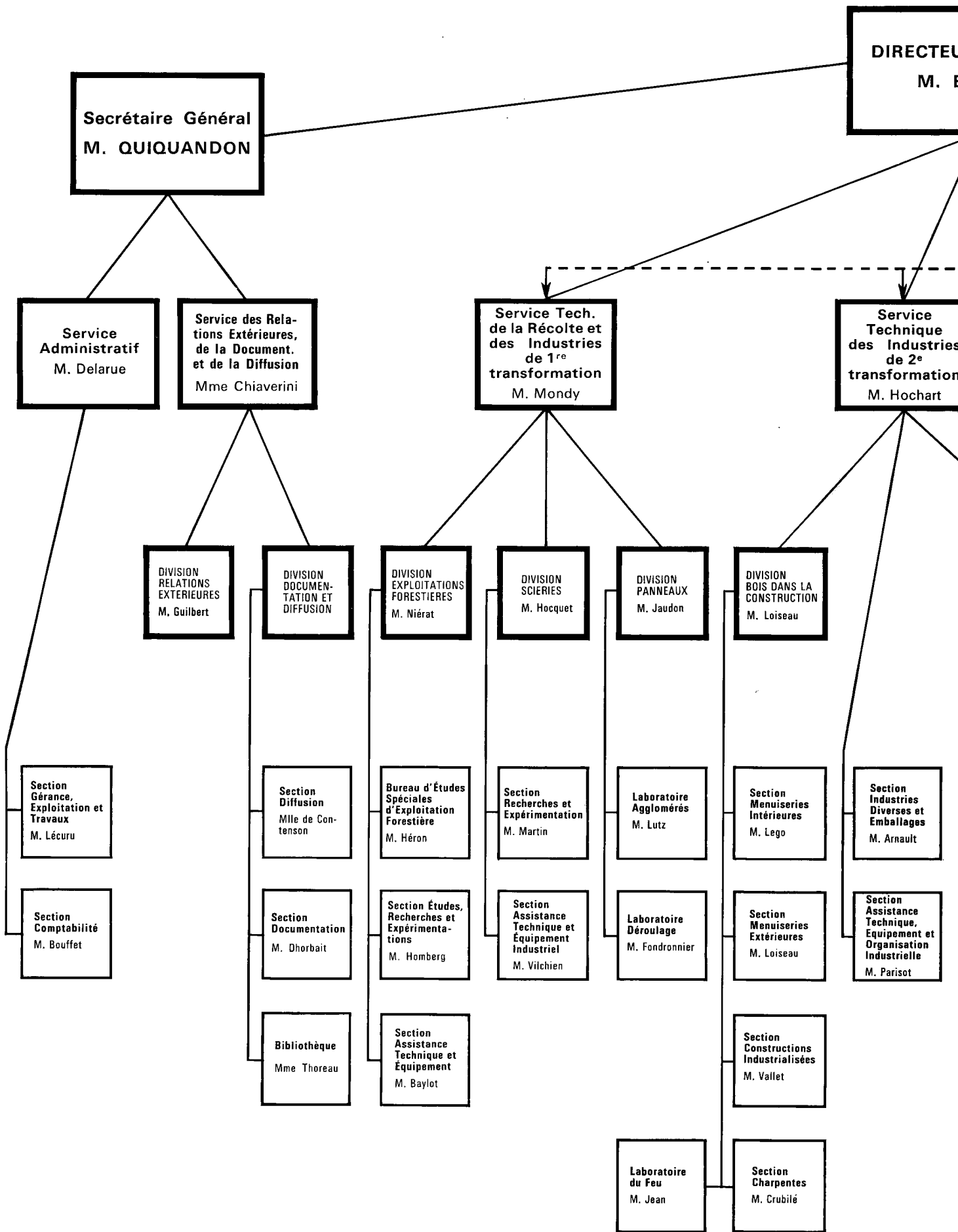
Parmi les 12 contrats de recherches exécutés en 1972 (1), certains méritent d'être mentionnés, soit en raison de leur intérêt technique particulier, soit par l'importance de leur développement et leur incidence économique, ou encore à cause de la qualité du demandeur :

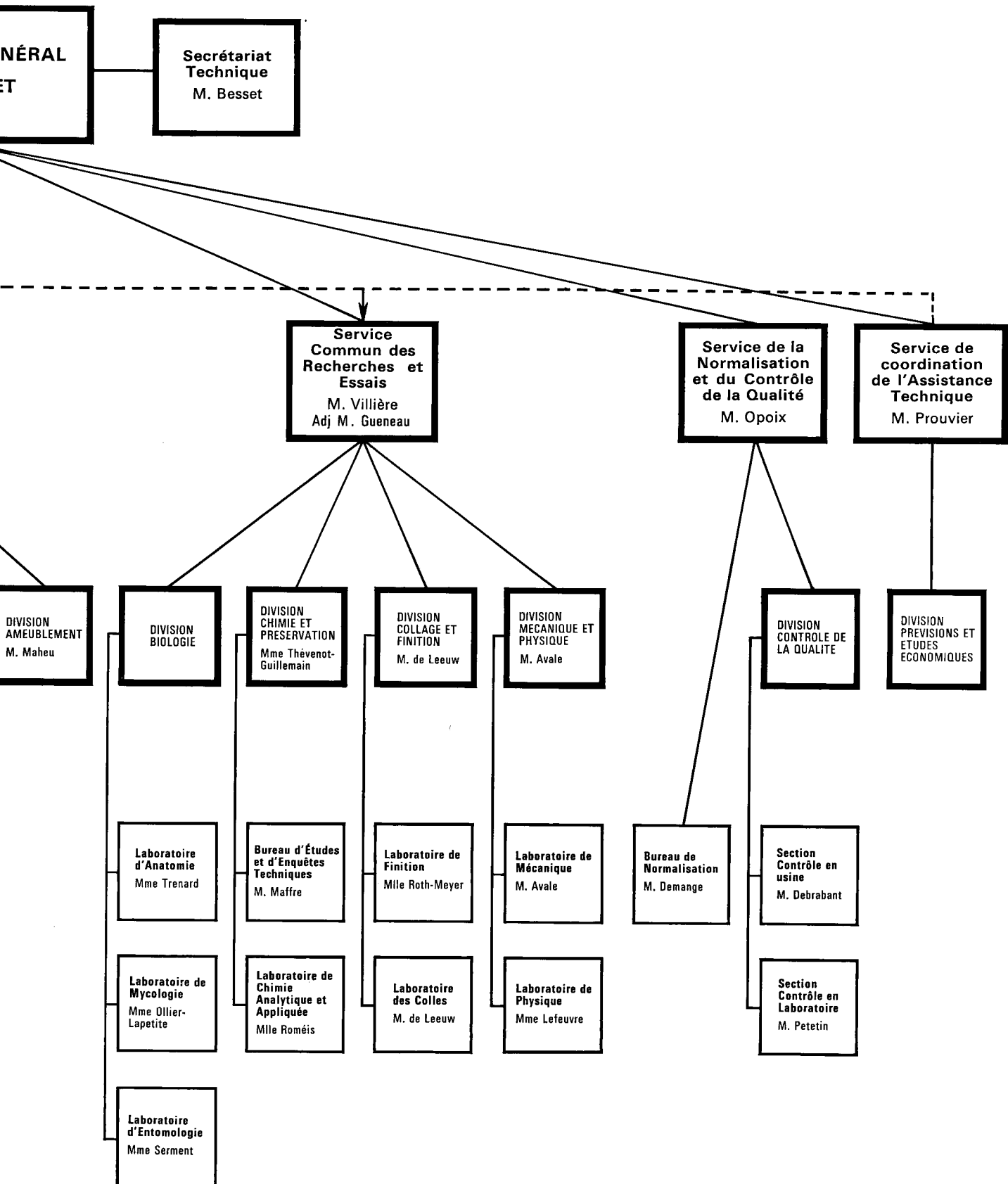
- 4 études sous contrat concernent l'exploitation forestière : pour l'Institut Batelle, en Suisse, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Commission du Peuplier), le Ministère du Développement Industriel et Scientifique, la Fédération Nationale du Bois. Celles d'entre elles qui ont été demandées par les Pouvoirs Publics sont exécutées à titre gratuit.
- 3 études concernent le matériel et l'outillage de scierie et sont effectuées sur devis au profit de constructeurs ou fabricants privés.
- 4 contrats de recherches ont été, par ailleurs, réalisés en 1972, pour le compte du Syndicat National des Fabricants de Panneaux, également sur devis.
- 1 étude faisant l'objet d'un contrat avec la F.A.O., pour l'Algérie, a été achevée fin 1972.



Mur d'essais à la Station expérimentale du C.T.B. à Champs-sur-Marne.

(1) Ne sont pas reprises ici, dans le compte rendu ordinaire, les études de recherches industrielles, subventionnées au titre du VI^e Plan ou de Pré-Développement, qui font également l'objet d'un financement distinct.





ORGANIGRAMME



Beaucoup plus nombreuses sont les demandes qui concernent de simples examens, des identifications ou essais en laboratoire, des expertises ou arbitrages. Elles peuvent également porter sur de courtes expérimentations pour le choix entre des matériaux ou produits adjutants comme pour celui entre des conceptions différentes de réalisation ou de mise en œuvre. Leur nombre a atteint 1 500 l'année écoulée, non compris les essais effectués dans le cadre des marques de qualité ou agréments, non plus que les essais auxquels le Centre doit se livrer constamment pour son information propre.

Le montant global des remboursements de frais correspondant à ces essais et recherches privés a atteint 426 000 F.

Le nombre des demandes a été en augmentation par rapport à l'année précédente, bien que l'on se soit efforcé de limiter strictement le nombre des expertises et arbitrages. Il importe, en effet, de ne pas disperser les moyens du Centre pour des affaires qui peuvent être réglées sans son intervention directe et qui offrent peu ou pas d'intérêt technique pour l'ensemble de la profession.

3. Interventions en usine

L'aide directe aux entreprises par l'envoi de techniciens en usine sur demande a toujours été considérée par le Centre comme une action essentielle, en raison de la structure de la profession et de la dimension moyenne réduite des entreprises qui la composent. Elle seule permet de promouvoir effectivement le progrès technique à une échelle suffisante pour améliorer de façon sensible la capacité concurrentielle de l'industrie nationale. Elle est, en particulier, la condition nécessaire d'une efficacité réelle des recherches et études que le Centre entreprend par ailleurs.

Aussi, en 1971, d'importantes décisions avaient été prises pour accroître cette forme d'aide aux entreprises que constitue **l'assistance technique à domicile**.

Elles se sont traduites, en 1972, par un accroissement notable du nombre des interventions et par l'élargissement des secteurs bénéficiaires. Il faut noter que si les activités de seconde transformation se sont trouvées encore relativement défavorisées l'année écoulée en ce qui concerne l'assistance technique à domicile, cette lacune importante va pouvoir être comblée dès 1974, par suite de l'octroi de moyens financiers supplémentaires accordés à titre exceptionnel par le Ministère du Développement Industriel et Scientifique

Dans le domaine de l'exploitation forestière, le Centre a concentré son action d'assistance technique sur quelques chantiers importants de la région Est. Cette action encore limitée, effectuée d'ailleurs en partie à la demande de l'Office National des Forêts, constitue une innovation dans ce secteur, par rapport aux années précédentes. Elle pourra être l'amorce de demandes plus nombreuses de la part des entreprises privées dès 1973.



Intérieur d'un véhicule Assistance Technique du C.T.B.

Dans le secteur de la scierie, l'assistance technique bénéficie depuis plusieurs années, d'une aide importante de la part du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. En fait, elle revêt deux formes différentes :

- les tournées du poste itinérant d'affûtage : 165 jours en 1972 en 5 tournées, au cours desquelles 78 scieries ont été visitées dans les régions des Landes, de l'Orne, des Hautes-Alpes, du Vaucluse et de l'Hérault.
- les interventions particulières, sur demande d'une seule entreprise (66 journées en 1972).

Les études de modernisation de scierie, qui comportent toujours une étude de diagnostic sur place et des suggestions concrètes après examen critique, peuvent être rapprochées des interventions d'assistance technique. On compte 36 études effectuées en 1972.

Dans le secteur des panneaux, il faut noter pour l'année écoulée 7 interventions, dont 5 concernaient le déroulage dans des usines de contreplaqué et 2 des fabrications de panneaux de particules.

Enfin, dans l'ensemble des secteurs de la seconde transformation, l'activité d'assistance technique à domicile, encore qu'en accroissement par rapport à l'année précédente (35 interventions en 1972), est encore très insuffisante pour la raison évoquée plus haut. Ce désavantage prendra fin à partir du deuxième semestre 1973 ou de l'année 1974 au plus tard.

3

Normalisation

Contrôle de la qualité

1. Normalisation

Le Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement, présidé par M. COLLARDET, Directeur honoraire du Centre Technique du Bois, est intégré au Centre.

C'est à lui qu'appartient de susciter les travaux de normalisation et de rédiger les avant-projets de normes concernant les bois bruts ou débités (grumes et sciages), les matériaux dérivés et les ouvrages et articles en bois, y compris d'ameublement et de literie.

Il présente et soutient ces textes devant les Commissions de Normalisation de l'AFNOR qui comprennent des producteurs ou fabricants, utilisateurs ou transformateurs et usagers.

D'autre part, le Bureau de Normalisation du Bois participe à toutes les réunions et enquêtes publiques qui intéressent les professions du bois.

Il représente le Centre Technique à la Commission des Documents Techniques Unifiés au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment et, à ce titre, participe à l'élaboration des spécifications et cahiers des charges de la construction qui intéressent essentiellement le bois.

a) Normes homologuées ou enregistrées en 1972 :

Au total 28 normes nouvelles ont été publiées au cours de l'année passée. Parmi elles, 14 concernent les panneaux (fibres, particules ou contreplaqué), 2 les bois bruts, 4 le liège et 2 l'ameublement.

b) Projets de normes transmis à l'AFNOR :

Au cours de l'année écoulée, 4 projets ont été transmis à l'AFNOR, concernant les portes et 19 autres ont été soumis à l'enquête publique.

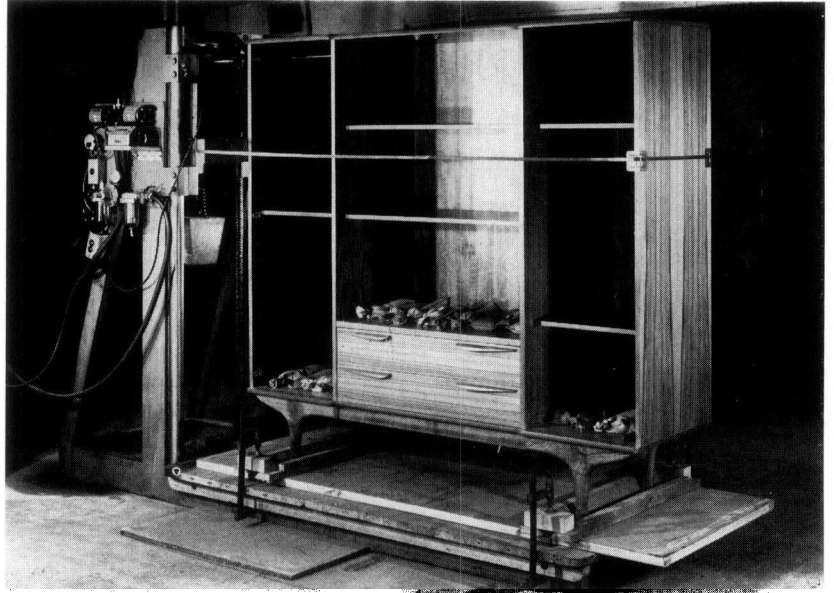
c) Normes en préparation ou en révision au Bureau de Normalisation :

Ces avant-projets portent sur :

- la qualification des fenêtres en bois,
- les méthodes d'essais générales du bois, ses propriétés physiques et chimiques. (Révision des normes anciennes B51-001 à 013, poursuivie parallèlement sur le plan international),
- les dimensions des sciages avivés de bois résineux (également préparées aussi dans le cadre international),
- les spécifications des portes finies (peintes, vernies ou en stratifié),
- les lambris en pin maritime (révision de la norme ancienne NF-B54-004) et les parquets (révision de la norme B54-000),
- les méthodes d'essai des meubles (CEN-ISO),
- les échelles en bois lamellé-collé.

d) Normes internationales :

5 avant-projets de normes CEN ont été préparés en 1972 par le Bureau de Normalisation du Bois. Par ailleurs, 15 normes nouvelles ISO concernant le Bois, ont été publiées en 1972.



Essai d'une armoire

Enfin, le Bureau de Normalisation a participé, au cours de l'année passée, aux travaux de 13 Commissions ISO/TC et à ceux de 3 groupes de travail CEN, dont l'activité concerne directement le bois ou les panneaux ainsi que les ouvrages ou articles pour lesquels le bois entre en tout ou partie.

L'ensemble de toutes ces études a nécessité la participation à 45 réunions de normalisation, dont 4 ont été organisées par le Bureau de Normalisation lui-même, à 7 réunions DTU et à 11 réunions internationales (42 jours de session).

2. Marques de qualité

Il n'a pas été créé de nouvel agrément ou marque de qualité au cours de l'année 1972, mais plusieurs, parmi les plus récemment lancés (charpentes industrialisées, sièges, fenêtres) ont pris un départ satisfaisant ou ont continué leur développement à un rythme de croissance.

Dans l'ensemble, tant pour celles qui intéressent l'ameublement et la literie, que pour celles propres au bâtiment, le taux de croissance de la production sous marque s'est révélé en 1972, nettement supérieur à celui de l'ensemble de la production de même nature.

Le tableau ci-dessous reflète cette évolution favorable :

DÉVELOPPEMENT DE LA FABRICATION SOUS MARQUE DE QUALITÉ AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES

Désignation	1960	1965	1972
Portes planes mixtes	1 996 500	3 918 928	2 961 900
Contreplaqué - coffrage (m ³) (1)	12 055	37 234	83 488
Contreplaqué extérieur (m ³) (1)	13 681	28 081	58 115
Parquet de chêne (m ²)	146 000	486 530	475 560
Parquet de châtaignier (m ²)	35 000	87 120	230 030
Parquet de pin (m ²)	275 000	606 238	345 464
Parquet mosaïque (m ²) (1)	-	687 770	2 222 800
Produits de préservation (unités)	60	118	139
Applicateurs de produits (unités)	20	33	32
Stations de chantiers	-	2 087	5 415
Nombres de traitements préventif (m ³ de bois traité)	-	17 043	105 143 309
Panneaux de particules (m ³)	16 000	200 400	405 204
Meubles (unités)	87 050	268 419	383 224
Sièges (unités)	-	108 000	436 220
Meubles de cuisine (unités)	-	-	108 600
Fenêtres (unités)	-	-	591 500
Charpente préfabriquée (m ³)	-	-	13 399

(1) Chiffres provisoires.

La gestion de ces marques de qualité et agréments a nécessité en 1972, l'organisation ou la participation du Service à 142 réunions, soit en moyenne 3 chaque semaine, dont 54 étaient organisées par la Division elle-même.

Leur contrôle a entraîné, dans le même temps, 2 015 visites en usine, magasins ou chantiers et les échantillons prélevés ont donné lieu à 1 098 essais en laboratoire.

Ces essais sont effectués, en partie, avec le concours du Service des Recherches et Essais, mais surtout, pour la majorité, par le Laboratoire rattaché au Service de la Normalisation et du Contrôle de la qualité. Les techniciens de ce Laboratoire réalisent d'ailleurs des recherches et études de portée générale sur la qualification des matériaux (en particulier panneaux) ou l'amélioration des techniques de fabrication (portes planes).

Il faut enfin signaler que l'information et la publicité en faveur des marques de qualité et agréments, sont entièrement à la charge du Service : préparation de films, établissement de listes et dépliants publicitaires, communiqués de presse ou de radio, émissions de télévision, organisation de concours promotionnels, tenue de stands dans les grandes expositions.

4 Information et documentation

Par suite du développement qu'a pris en 1972 la formation professionnelle, il faut, cette année, séparer les stages de formation des tâches habituelles d'information, documentation et diffusion.

Celles-ci seront examinées en premier lieu. Ce sont, en effet, les plus anciennes car, depuis sa création, le Centre Technique a dû s'intéresser constamment à l'exploitation industrielle de ses travaux comme à l'utilisation, par les entreprises, de toutes les techniques nouvelles.

L'assistance technique, exposée précédemment, est un moyen très efficace mais limité en volume, de « faire passer » le progrès technique dans la profession.

Les publications, la diffusion systématique des informations la complètent heureusement en élargissant sa portée.

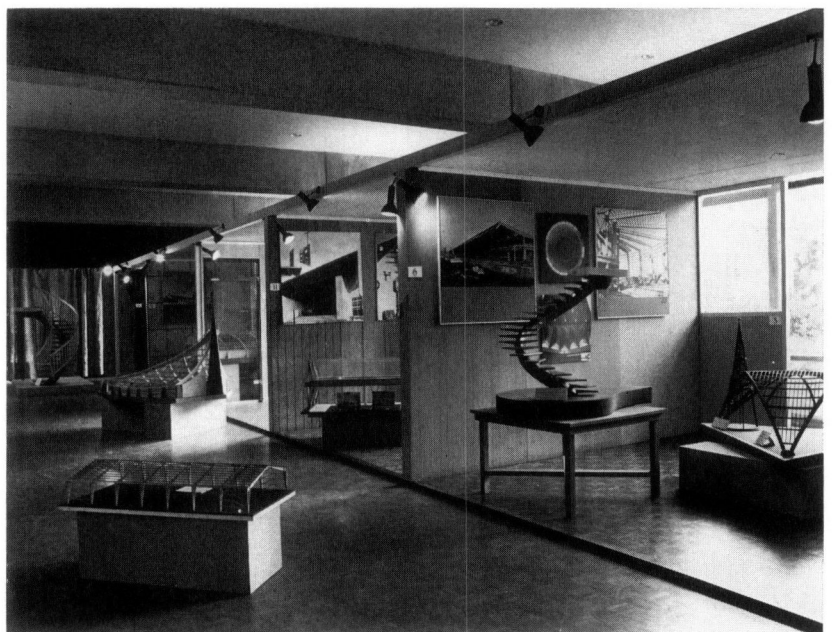
Cette information est diffusée, naturellement, par la littérature technique, les périodiques, les brochures ou les articles dans la presse professionnelle.

Les conférences, débats et voyages d'études présentent, par ailleurs, un intérêt particulier pour sensibiliser la profession à des problèmes techniques et économiques particuliers.

1. Voyages d'études Conférences

Comme les années précédentes, ces manifestations ont été nombreuses dans le secteur de l'Exploitation Forestière :

- Participation à la Biennale des Landes de Gascogne,
- Journées de démonstrations de matériel forestier d'Épinal,
- Participation au colloque sur les travaux forestiers et la mécanisation au Salon de la Machine Agricole,
- Conférences sur l'utilisation du bois comme combustible.



Exposition au C.T.B. : charpentes en bois lamellé-collé - mai 1972

Dans le domaine des Panneaux :

- Voyage d'information de deux semaines aux États-Unis sur la fabrication et l'emploi des panneaux de particules.

Pour les Industries de Seconde Transformation :

- Conférence sur la charpente lamellée-collée,
- Journées d'information sur les plastiques dans le meuble,
- Journées d'études sur les techniques modernes de séchage des peintures et vernis.

Il faut rappeler aussi que, en dehors de cette activité d'information orientée vers l'extérieur, les Services du Centre assurent en permanence leur propre documentation, notamment par des visites à des entreprises, des laboratoires, des expositions, en assistant à des conférences, en participant à des colloques, stages et séminaires.

2. Publications et diffusion a) *Publications*

Le Centre rédige, imprime ou fait imprimer, puis diffuse une documentation technique abondante :

– *Des publications périodiques :*

- Le BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, imprimé par le Centre à 600 exemplaires, constitue un recueil des articles français et étrangers concernant le bois, avec analyse documentaire, classés par rubriques (6 bulletins bibliographiques ont été publiés en 1972, comportant 900 analyses).
- Le BULLETIN d'INFORMATIONS TECHNIQUES, imprimé à l'extérieur en 2 000 exemplaires, dont 4 numéros sont sortis en 1972.
- Le COURRIER de l'EXPLOITANT FORESTIER et du SCIEUR : 4 publications en 1972.
- Le COURRIER DE L'INDUSTRIEL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT, publication nouvelle dont les deux premiers numéros sont sortis l'année passée.

On peut noter, pour l'ensemble de ces publications périodiques, un accroissement assez net du nombre d'abonnés et l'année 1973 paraît devoir jusqu'à présent, confirmer cette tendance. On remarquera, par ailleurs, le volume sensiblement plus grand de ces publications en 1972 par rapport à 1971.

– *Les Cahiers du Centre Technique du Bois :*

Publiés en 6 séries spécialisées, sont également distribués par abonnement, mais la vente au numéro est fréquente.

- Série I - Connaissance du Bois et des matériaux dérivés - Traitements physiques et chimiques - Préservation.
- Série II - Exploitation forestière et Scierie.

- Série III - Travail mécanique du bois - Usinage - Fabrication des matériaux dérivés du bois.
- Série IV - Organisation des entreprises - Questions économiques.
- Série V - Ameublement.
- Série VI - Utilisation du bois dans la construction.

Chacun de ces cahiers est consacré à l'étude d'un grand problème d'actualité (1).

Ces cahiers sont imprimés à l'extérieur.

Trois cahiers nouveaux ont été édités l'année passée :

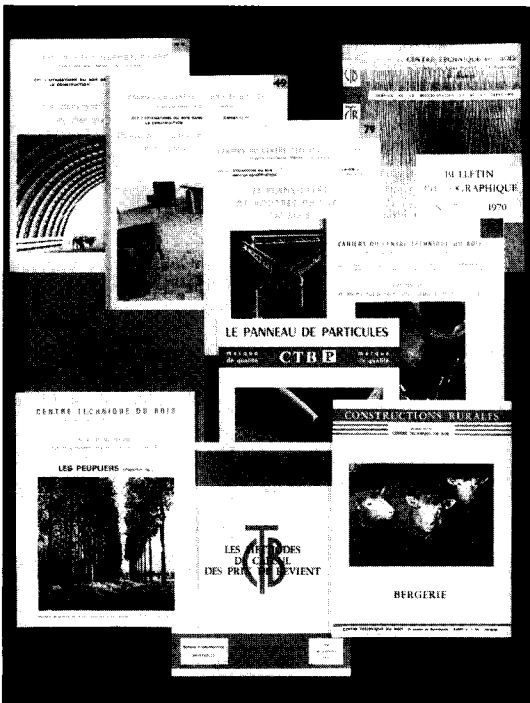
- N° 87 - Entretien des lames de scies circulaires 108 pages, 5 400 exemplaires.
- N° 88 - Finition des meubles vernis, 71 pages, 3 120 exemplaires.
- N° 89 - Cahiers des charges applicables à la construction de maisons traditionnelles à ossature en bois, 38 pages, 1 620 exemplaires.

Quatre autres ont fait l'objet d'une réimpression après mise à jour.

- N° 31 - Les ennemis du bois dans la construction et l'ameublement, 24 pages, 3 000 exemplaires.
- N° 50 - Tableau d'utilisation en flexion des bois de construction de sections rectangulaires, 48 pages, 3 000 exemplaires.
- N° 73 - Traitements préventifs et curatifs des bois de construction contre les altérations biologiques, 28 pages, 5 000 exemplaires.
- N° 77 - Les procédés d'assemblage dans la charpente en bois, 58 pages, 3 000 exemplaires.

- des brochures, notices et manuels, imprimés au Centre ou à l'extérieur, au nombre de 28, d'importance inégale, depuis des fiches ou dépliants, jusqu'à des publications d'une quarantaine de pages. Dans l'impossibilité d'en donner une énumération complète il faut mentionner celles dont le volume est le plus important :

- Résultats d'essais d'assemblage de fenêtre (19 pages).
- Plaquette sur le vingtième anniversaire du Centre Technique du Bois (32 pages).
- Résultats des essais de résistance à l'arrachement des vis (29 pages).
- Principaux bois indigènes et exotiques utilisés en France (40 pages).
- Publication de trois fiches documentaires sur le pin maritime, le noyer, le châtaignier.



Exposition de publications éditées par le C.T.B.

(1) Consulter, en annexe, l'extrait de la liste des publications.

b) *Diffusion*

La vente sur place, l'expédition des abonnements et la vente par correspondance se sont accrues de plus de 40 % par rapport à l'année précédente.

L'impression ou la reproduction de ces documents est assurée, dans une large mesure, par les moyens dont dispose le Service : atelier de reprographie (stencil et offset de bureau), atelier d'imprimerie et de varitypie. La production de ce dernier a atteint 730 000 pages en 1972, tandis que 1 million de pages étaient fournies par l'atelier de reprographie à la demande des Services. L'activité de l'atelier de photographie a suivi un développement parallèle (6 000 prises de vue, 2 700 tirages ou agrandissements en 1972).

**3. Bibliothèque
Photothèque et Cinémathèque**

La Bibliothèque du Centre Technique du Bois est le centre d'information le plus complet sur les sciences et techniques spécialisées dans l'industrie du Bois au sens large du terme, dont peuvent disposer en France les entreprises et les particuliers. Elle est également un instrument de travail indispensable pour le propre personnel du Centre et elle accueille, par ailleurs, de nombreux chercheurs et étudiants français et étrangers. Elle a ainsi reçu au total en 1972, 1 600 personnes, dont la moitié était des visiteurs extérieurs.

L'année passée, la Bibliothèque s'est enrichie de 108 livres nouveaux et de 114 brochures. Elle reçoit régulièrement 623 revues ou périodiques, dont 223 seulement sont conservés intégralement en archives. Ce chiffre comprend 25 abonnements à des revues ou journaux français, 42 à des publications étrangères et 556 reçus gracieusement ou à titre d'échange.

Le personnel de la Section Documentation assure également la rédaction des Bulletins Bibliographiques et d'Informations Techniques, les traductions (directement ou en faisant appel aux services de traducteurs extérieurs), la réponse à des demandes de renseignements ou consultations écrites ou verbales, la participation à des réunions concernant la documentation ou la diffusion.

C'est lui, enfin, qui établit et tient à jours les fichiers de la Bibliothèque (3 000 nouvelles fiches en 1972) avec le double classement par auteur et sujet traité.

5 Formation professionnelle continue

Bien que, pour le Centre Technique du Bois, cette activité doive être maintenue volontairement dans des limites modestes, il convient de la mentionner à part.

En effet, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 16 Juillet 1971 sur la formation continue, les actions qui en relèvent font obligatoirement l'objet d'une gestion distincte.

En fait, pour le Centre, elles ne sont que le prolongement et l'épanouissement d'une action qu'il était obligé d'entreprendre dès sa création, conjointement avec la recherche et l'information technologiques. Elle s'adressait alors essentiellement aux chefs d'entreprise et aux cadres techniciens pour faciliter la transposition à l'industrie des connaissances nouvelles et des perfectionnements techniques.

La législation sur la formation continue permet de franchir une nouvelle étape, ouvrant l'accès de la promotion au personnel de maîtrise et aux ouvriers qualifiés.

Il est vrai que ce problème est trop vaste pour être résolu par le Centre seul.

Cependant, sa capacité d'accueil a été décuplée en 1972 et la diversité de ses stages a été considérablement élargie.



Stage « Séchage » : réunion d'un groupe de travail

Le souhait du Centre est de se limiter à une formation de qualité, visant essentiellement au perfectionnement et à « l'actualisation » des connaissances, exclusivement dans les domaines des technologies propres à la profession.

Initiateur et pilote pour les techniques nouvelles ou encore peu usitées en France, il se voudrait aussi, dans ce domaine, organisme de formation et de recyclage pour les formateurs eux-mêmes.



Stage « Affûtage » : stagiaires regardant une démonstration sur du matériel

Pour cela, il doit coordonner son action avec celle des organismes professionnels de formation permanente (1) et les Établissements du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Cette coopération permettra une large décentralisation en province et le développement des actions de formation adaptées au personnel ouvrier.

En attendant, dans certains secteurs d'activité très dispersée, à caractère rural, comme l'exploitation forestière et la scierie, le Centre Technique a ouvert la voie en constituant, à titre expérimental, des équipes itinérantes de formateurs, surtout pour la promotion du personnel ouvrier.

Au total, en 1972, le Centre a reçu 585 stagiaires (2), dont 23 professeurs des collèges d'enseignement technique de Dax, Luchon et Mouchard, pour lesquels des stages ont été spécialement organisés. D'autre part, 24 professeurs de l'enseignement technique public ou privé ont suivi gratuitement des stages du Centre, pendant l'année écoulée, sur inscription individuelle. Ces stages ont porté principalement sur : le sciage des grumes, le séchage et le conditionnement des bois, la fabrication des charpentes lamellées-collées, le collage en menuiserie, le déroulage, l'affûtage, etc.

(1) INB, CPIB, AFOCILB, FORMABOIS, AFPIA.

(2) Ce nombre n'inclut pas les chercheurs ou ingénieurs, français ou étrangers effectuant, à titre individuel, des stages de longue durée dans certains laboratoires du Centre.

6

Relations avec les organismes extérieurs et participation du centre à leurs travaux

Le Centre Technique du Bois est en contact régulier avec les organismes extérieurs, français, étrangers ou internationaux, de compétence scientifique, technique ou économique.

Il assiste à leurs réunions, participe aux colloques ou congrès qu'ils organisent lorsqu'on y traite de sujets de sa compétence et collabore éventuellement à leurs travaux.

Parmi ces organismes, il faut citer :

- Des Administrations, Services Publics et Sociétés Nationales, en particulier :
 - les Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, du Développement Industriel et Scientifique, de l'Équipement et du Logement, de l'Éducation Nationale, de l'Économie et des Finances (Groupe Permanent des Marchés de l'État),
 - l'Office National des Forêts,
 - les P. et T., la S.N.C.F., l'Électricité de France, etc.
- Les Organisations syndicales patronales de l'exploitation et de la transformation du bois (Fédération Nationale du Bois, Confédération Nationale des Industries du Bois, Fédération des Industries Lourdes du Bois, Union Nationale des Chambres Syndicales de Charpente, Menuiserie, Parquets, Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement),
- Les Offices de Diffusion des Panneaux,
- Les Centres de Productivité des Industries du Bois et des Industries de l'Ameublement et de la Literie,
- Les Bureaux de Normalisation et l'Association Française de Normalisation,
- Les Comités Régionaux d'Expansion Économique.

Dans le domaine de la recherche scientifique ou technique et de l'enseignement, le Centre Technique du Bois prête son concours ou collabore aux travaux des institutions suivantes :

- de nombreux organismes scientifiques ou de recherches technologiques, en France ou à l'étranger (laboratoires universitaires, stations de recherches, relevant notamment de l'I.N.R.A. ou du C.N.R.S., beaucoup de centres techniques professionnels), ainsi que l'Association Nationale de la Recherche Technique.
- des Universités, Instituts universitaires de technologie, Collèges d'enseignement technique ou Écoles professionnelles auxquels il fournit une abondante documentation ou pour lesquels certains de ses ingénieurs ou techniciens font des cours, des conférences ou animent des séances de travaux pratiques.

Sur le plan international, enfin, il apporte son concours aux grandes organisations des Nations Unies et à celles du Marché Commun, auprès desquelles il représente souvent la technique française : F.A.O., O.N.U.D.I., C.E.E., O.C.D.E., G.A.T.T., etc. (1).

Il en est de même de sa présence au sein des organismes internationaux de normalisation :

I.S.O., C.E.N., C.E.N.T.R.I. (2), ou encore, auprès des fédérations patronales européennes des industries du Bois, dont il anime souvent les comités techniques (Fédération Européenne des Fabricants de Contreplaqué, de Panneaux de Particules, des Industries du Bois).

Par ailleurs, le Centre Technique du Bois accueille de nombreux sta-

(1) et (2) cf. page 32.

gaires ou visiteurs français ou étrangers, étudiants, élèves d'écoles professionnelles, ingénieurs ou techniciens, contremaîtres ou ouvriers de l'industrie, désireux de se perfectionner dans certaines branches de la recherche, du contrôle de fabrication ou dans certaines techniques (sciage, affûtage, déroulage, etc.).

Enfin, en raison de sa compétence et de son objectivité, il lui est fréquemment demandé, par les Administrations ou des entreprises privées, de participer à la rédaction de cahiers des charges et spécifications, d'effectuer des contrôles ou des réceptions, de réaliser des expertises ou des arbitrages. Par son audience très large, il rend ainsi, en toute impartialité, des services indirects mais très importants aux professions du bois.

Parmi les interventions ou travaux effectués en 1972, au titre des relations avec des organismes extérieurs au Centre, il faut citer :

- Sur le plan national,
 - la constitution et l'animation du sous-groupe de travail du Comité Garantie du Groupe Permanent d'Étude des Marchés de l'État (travaux neufs de peinture et vernissage sur bois).
- Sur le plan international,
 - les Assises du 7^e Congrès Forestier Mondial à Buenos-Aires,
 - le Colloque sur les emplois du bois, organisé à Genève par le Comité du Bois de la C.E.E.,
 - la 5^e Session du Groupe d'Étude sur la mécanisation du travail en forêt, organisée par le Comité Mixte FAO/CEE, également à Genève,
 - la 9^e Session du Comité Mixte FAO/CEE des techniques de travail en forêt, en Hongrie,
 - le Congrès de la British Wood Preservation en Angleterre,
 - les réunions des comités techniques des Fédérations Européennes des Panneaux de Particules, du Contreplaqué et des Industries du Bois, en France et à l'étranger.
 - les travaux du Comité Technique de l'Euratom à Bruxelles sur le thème Bois-Plastiques.

Il faut aussi rappeler que le Centre a participé régulièrement en 1972 aux travaux de nombre d'organismes ou commissions de recherches, français ou étrangers (Commission Nationale du Peuplier, Centre Technique Forestier Tropical, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, etc.), ou à ceux des organismes de normalisation déjà cités (AFNOR, C.E.N., I.S.O., etc.).

-
- (1) F.A.O. = Food and Agricultural Organisation (Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture).
 - O.N.U.D.I. = Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.
 - C.E.E. = Comité Économique pour l'Europe.
 - O.C.D.E. = Organisation de Coopération et de Développement Économique.
 - G.A.T.T. = General Agreement on Tariffs and Trade (Organisation des Nations Unies pour l'accord général sur les tarifs et le commerce).
 - (2) I.S.O. = International Standard Organisation (Organisation Internationale de Normalisation).
 - C.E.N. = Comité Européen de Coordination des Normes.
 - C.E.N.T.R.I. = Comité Européen ayant le même but que le C.E.N., mais groupant seulement l'Allemagne Occidentale, la Grande-Bretagne et la France.

conclusion

Après les modifications de structures intervenues en 1971 et la mise en place de moyens nouveaux au début de l'année écoulée, il est maintenant possible d'examiner dans quelle mesure les objectifs proposés ont pu être atteints.

- Tout d'abord, le fonctionnement régulier des institutions nouvelles : commissions professionnelles responsables et Comité de la Recherche, a été assuré de façon satisfaisante.

L'efficacité du contrôle qu'elles exercent sur la gestion technique du Centre pourra être largement améliorée par l'élaboration d'un programme pour 2 ans en deux sessions annuelles distinctes, en automne pour les Panneaux et les Industries de Seconde Transformation, au printemps pour l'Exploitation Forestière et la Scierie. Pour les premières, le programme 1973-1974 a été déjà adopté par le Conseil d'Administration, pour les secondes, il le sera avant la fin du second trimestre.

- Le développement de l'assistance technique a porté ses fruits, dès 1972, en attendant une nouvelle étape très importante, au profit des industries de seconde transformation et de l'ameublement.
- Les contrats de recherches, les études ou essais privés ont marqué un développement important en 1972, tandis que les marques de qualité et agréments poursuivaient leur croissance, dans une conjoncture économique favorable.
- L'intérêt des professionnels pour la documentation du Centre, pour ses publications, pour les conférences et débats ou les voyages d'études qu'il organise, s'est timidement confirmé en 1972, encourageant quelque peu les importants efforts réalisés dans le domaine des publications, efforts qui seront encore accrus.

Peut-être le regain général d'audience du C.T.B. est-il dû aussi pour partie, à la promotion technique qui s'étend maintenant au personnel des entreprises et qui se développera à la suite du bon départ pris par la formation professionnelle. Il faut, à ce sujet, reconnaître les efforts que les Services ont tous réalisés pour prendre en charge, sans moyens nouveaux, l'important accroissement du nombre et de la fréquence des stages et la conscience qu'ils ont apportée à leur réalisation.

- Mais, l'examen des besoins exprimés par les différentes branches professionnelles a fait ressortir l'insuffisance des moyens actuels du Centre dans certains secteurs de la seconde transformation : les emplois du bois dans la construction et l'ameublement notamment.

Il faut veiller avec un soin particulier à ce que la multiplication des tâches nouvelles, le développement des services privés aux entreprises, l'accroissement du nombre des recherches sous contrats, ne porte pas préjudice aux recherches d'intérêt collectif.

Faute de moyens, un certain nombre d'études inscrites au programme 1972, n'ont que faiblement progressé ou même ont dû être différées.

Les recherches fondamentales françaises sur le bois ne se développent pas autant que le nécessiterait leur importance pour l'avenir des industries du bois. Dans le programme arrêté pour 1973 le C.T.B. envisage, sans pouvoir y participer très activement, ce qui n'entre pas dans sa mission, de contribuer à leur donner une nouvelle impulsion grâce à un nouveau groupe de travail du Comité Technique de la Recherche, qui est d'ores et déjà constitué.

Le Centre se doit donc de préserver cet équilibre précaire entre les diverses tâches qui le sollicitent, tout en ayant une conscience claire des besoins actuels de la profession et de ses intérêts à long terme, comme de ceux de l'économie nationale toute entière, en une période d'évolution technique accélérée et de bouleversement des structures économiques européennes et mondiales.

PUBLICATIONS DU CENTRE TECHNIQUE DU BOIS

Le Centre Technique du Bois envoie, sur simple demande, la liste complète de ses publications, mentionnant le montant de la participation aux frais d'impression et d'expédition.

CAHIERS

Parmi les Cahiers récemment parus ou qui ont fait l'objet d'une réimpression citons :

- le Cahier 36 : Les supports en bois pour voies ferrées (réédition juillet 1973),
- le Cahier 74 : Le comportement du bois au feu (3^e édition mai 1973),
- le Cahier 85 : La protection contre l'incendie dans les industries du bois (2^e édition mai 1973),
- le Cahier 90 : Recommandations pour le calcul des fermettes (mai 1973)
- le Cahier 91 : Séchage des vernis sur chaîne (août 1973).

BROCHURES

et parmi les brochures :

- Guide pour l'utilisation pratique de la durabilité naturelle des bois.
- Résultats d'essais d'assemblages de fenêtres.
- L'industrie américaine du meuble (1971).
- Résultats d'essais sur la résistance à l'arrachement des vis dans le bois et les panneaux de particules.
- Étude de vieillissement accéléré de produits ignifuges du commerce français.

PÉRIODIQUES

Outre ses Cahiers, Brochures et Notices pour constructions rurales, le Centre Technique du Bois publie régulièrement un « Courrier de l'Industriel du Bois et de l'Ameublement » (C.I.B.A.), un « Courrier de l'Exploitant Forestier et du Scieur » (C.E.F.S.), un « Bulletin d'Informations Techniques » (B.I.T.) et un « Bulletin Bibliographique » (B.B.).

ATLAS

- Atlas d'anatomie des Bois des Angiospermes (Essences feuillues) - 2 tomes - (Juillet 1973).

QUESTIONNAIRE

A remplir et à retourner au

CENTRE TECHNIQUE DU BOIS

10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris Tél. : 344 0620

n° I.N.S.E.E. 802 75 112 0033

Je désire :

- Recevoir, gratuitement et sans engagement, une documentation sur le C.T.B. et la liste complète de ses publications.
- Contracter un abonnement aux périodiques suivants :

Bulletin d'abonnement (Les prix indiqués représentent une participation aux frais d'impression et d'envoi)	Prix T.T.C. unitaire France	Quantité	Prix total
Abonnements simples			
- Courrier de l'Industriel du bois et de l'Ameublement (C.I.B.A.) Un an, 4 numéros (Cet abonnement comporte en outre le service du B.I.T. - 4 numéros)	49,77		
- Bulletin d'Informations Techniques (B.I.T.) Un an, 4 numéros (Périodique exempté de taxes)	20,00		
- Courrier de l'Exploitant Forestier et du Scieur (C.E.F.S.) Un an, 4 numéros	23,88		
- Bulletin Bibliographique (B.B.) Un an, 5 numéros	24,88		
Abonnements couplés			
- C.I.B.A. + B.I.T. + C.E.F.S.	64,70		
- C.I.B.A. + B.I.T. + C.E.F.S. + B.B. ...	84,69		
TOTAL			

Règlement des abonnements par :

- Chèque bancaire
 - Chèque postal 3 volets
- à l'ordre de C.T.B. Documentation
C.C.P. 18 108 93 - PARIS*

- Recevoir des informations sur (1) :

.....

.....

.....

NOM :

Date et Signature,

Société ou Profession :

Rue :

n°

Département :

Ville :

(1) Définir avec précision la question posée et prendre éventuellement rendez-vous avec le Service des Relations Extérieures.